



Guide de recyclage des Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Comité environnement et transition juste


DONNER
UNE
SECONDE
VIE À CE
**QUI NOUS
PROTÈGE**

Message du comité

Le Comité environnement et transition juste d'Unifor Québec (CETJ) est fier de présenter ce guide visant à soutenir les sections locales, les milieux de travail et les membres dans une meilleure gestion des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Dans un contexte de transition écologique et de responsabilité collective, ce guide se veut un outil concret pour réduire l'empreinte environnementale associée aux EPI, tout en respectant les exigences de santé et sécurité.

Merci de participer activement à la transition juste d'Unifor Québec.



Une enquête réalisée par le Comité environnement et transition juste d'Unifor Québec en 2025 a révélé que les membres qui utilisent des gants de nitrile ou de latex jettent en moyenne **13 PAIRES** par jour.

Table des matières

Pourquoi recycler les EPI	4
Que sont les EPI	4
Enjeux environnementaux	5
Une responsabilité partagée	5
Solutions de recyclage	6
Comment organiser le recyclage des EPI dans ton milieu de travail	7
Partenaires de recyclage des EPI	9
Message de clôture	11

Pourquoi recycler les EPI

Les EPI sont **essentiels à la protection des travailleuses et travailleurs**, mais leur usage massif entraîne une production importante de déchets, entre autres en raison de leur courte durée de vie. Recycler lorsque possible permet de réduire l'enfouissement, de préserver les ressources et de soutenir l'économie circulaire.

Que sont les EPI

Les équipements de protection individuelle comprennent notamment :

- › Gants
- › Masques
- › Lunettes de protection
- › Casques
- › Bottes de sécurité
- › Vêtements de protection

Enjeux environnementaux

La majorité des EPI sont fabriqués à partir de plastiques ou de matériaux composites difficiles à recycler, ce qui complexifie leur gestion en fin de vie.

Une mauvaise gestion des EPI entraîne :

- › Une accumulation importante de déchets
- › Une augmentation de l'enfouissement
- › Des impacts environnementaux à long terme

Une responsabilité partagée

Les employeurs, les sections locales et les comités locaux d'environnement et de santé et sécurité au travail ont une responsabilité commune dans la gestion des EPI. Ils peuvent notamment :

- › Collaborer avec des partenaires de recyclage fiables
- › Mettre en place des points de collecte
- › Sensibiliser les travailleuses et travailleurs
- › Assurer un tri adéquat des EPI

Solutions de recyclage

Le recyclage des EPI repose sur des filières spécialisées capables de traiter des matériaux souvent difficiles à revaloriser. Les solutions varient selon :

- › Le type d'EPI
- › Leur état (neuf, usagé, contaminé)
- › Les capacités et services disponibles selon les régions

Important :

Les EPI contaminés ou présentant des risques biologiques ou chimiques doivent être traités conformément aux règles de santé et sécurité et peuvent être exclus des filières de recyclage.

Comment organiser le recyclage des EPI dans ton milieu de travail

Le comité local d'environnement peut jouer un rôle clé pour initier le recyclage des EPI.

Tu n'as pas de comité?

Voici un premier projet accessible et mobilisateur qui peut t'aider à en mettre un sur pied dans ton milieu de travail.



Besoin de conseils?

Tu peux toujours compter sur l'aide du CETJ d'Unifor Québec et de ta section locale.

Voici les principales étapes à suivre :

- Documente les types d'EPI utilisés par les membres et le nombre d'unités jetées quotidiennement
- Identifie des partenaires de recyclage reconnus (voir p. 9) et contacte-les afin d'évaluer les coûts du service
- Avec le soutien de ta section locale et/ou de ton unité, sollicite une rencontre avec ton employeur
- Explique la problématique, détaille ta solution et revendique des ressources de l'employeur pour y remédier
- Offre ton soutien et propose la collaboration du comité environnement pour la mise en oeuvre du projet (ex. identifier les points de collecte; participer à la formation des travailleuses et travailleurs, etc.)

Partenaires de recyclage

Les compagnies présentées offrent toutes des solutions de recyclage d'EPI. La plupart les récupèrent à l'aide de boîtes de collecte de tailles diverses pour un coût fixe.



Go Zéro Recycle

 **873-888-6139**

 gozerorecycle.com/fr



MultiRecycle

MultiRecycle Inc

 **514-333-7221**

 multirecycle.com



TerraCycle Canada

 **1-800-758-2943**

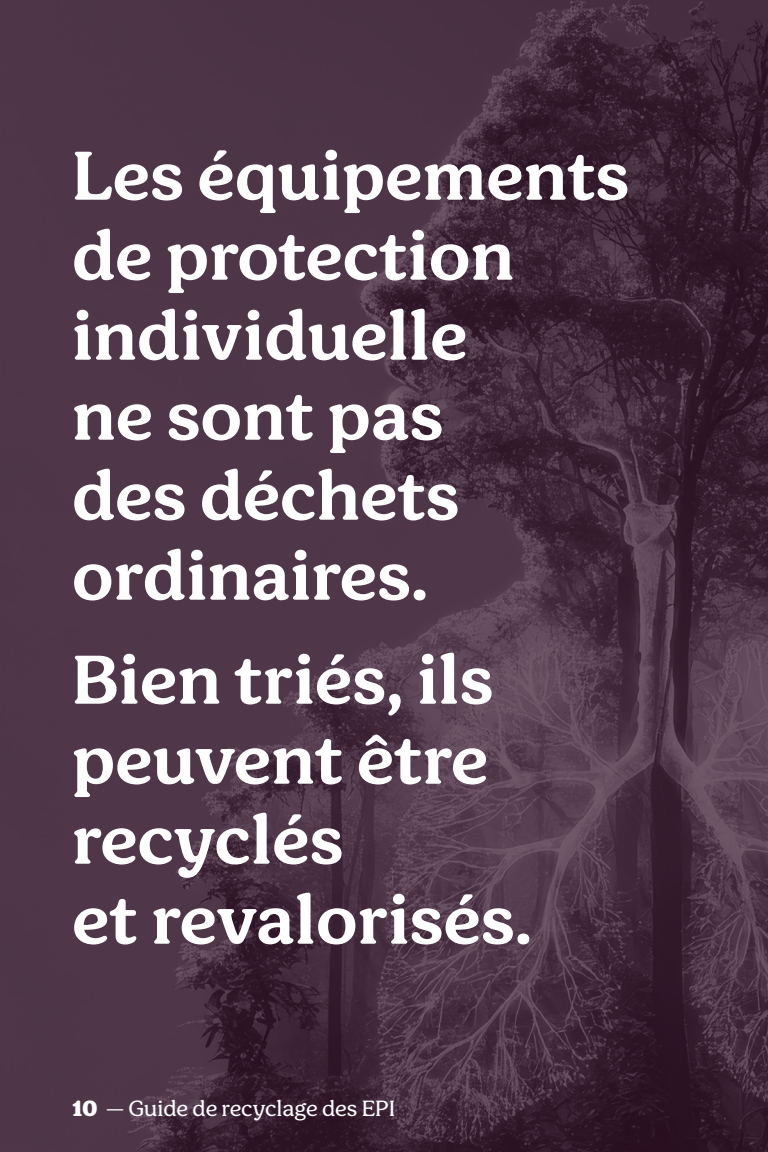
 terracecycle.com/fr-CA



EPI Canada

 **1 888 863-8660**

 epi-canada.ca



**Les équipements
de protection
individuelle
ne sont pas
des déchets
ordinaires.**

**Bien triés, ils
peuvent être
recyclés
et revalorisés.**

Message de clôture

La transition juste et écologique passe aussi par des gestes concrets dans nos milieux de travail.

En favorisant une meilleure gestion et le recyclage des EPI, nous contribuons collectivement à réduire notre empreinte environnementale tout en protégeant la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs.

Ce guide se veut un point de départ. Il appartient maintenant à chacune et chacun d'entre nous — sections locales, comités environnement, employeurs et membres — de s'en saisir, de l'adapter à sa réalité régionale et de faire vivre ces initiatives sur le terrain.

Le comité environnement et transition juste d'Unifor Québec est là pour vous soutenir. Besoin d'aide et de conseils? N'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre page facebook.





unifor
Québec